



Banques Alimentaires

croix-rouge française
Humanisons la vie



TRIBUNE DU 21 MAI 2013

Aide alimentaire européenne : les associations réagissent au vote du Parlement Européen

Hier, après des mois de débat, les députés européens de la Commission Emploi et Affaires sociales ont voté le **Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD)**. Si nous, les Banques alimentaires, la Croix-Rouge, les Restos du Cœur et le Secours populaire, saluons le travail parlementaire réalisé, nous souhaitons cependant alerter **sur le chemin qu'il reste à parcourir pour maintenir une aide alimentaire européenne à la hauteur des besoins.**

Une Europe précarisée.

L'Europe, dans une crise sans précédent, s'attelle à gérer la catastrophe financière pour maintenir son modèle économique en soutenant Etats et banques, **mais qu'en est-il de l'humain ?** Aujourd'hui, plus de 80 millions de personnes sont en situation de grande pauvreté et 43 millions d'Européens ne peuvent plus subvenir à leurs besoins alimentaires.

Nous, associations d'aide alimentaire, faisons le même constat : **en moyenne 10% de personnes en plus sont venues chercher de l'aide cette année.** Depuis 2008, ce sont pour certaines associations jusqu'à 40% d'hommes, de femmes et d'enfants supplémentaires à qui les associations ouvrent leurs portes avec des bénévoles, qui sans relâche, les accueillent chaque jour dignement.

Depuis des années, les associations diversifient leurs ressources et leurs approvisionnements. Cependant, **l'aide alimentaire européenne demeure un socle essentiel** pour développer des actions complémentaires visant à l'insertion de chacun.

Le FEAD a le mérite d'exister.

Les institutions européennes ont joué un rôle déterminant en proposant de reconstruire l'aide alimentaire sur une base solide pour compenser la perte inenvisageable de l'ancien programme (le PEAD).

Grâce à une proposition réalisée à temps par la Commission européenne et à un travail parlementaire sérieux et engagé, le principe d'une aide a été arraché aux chefs d'Etat lors du Conseil européen de février 2013. Les Chefs d'Etats doivent maintenant tenir leur promesse...

Le FEAD a été voté hier en Commission Emploi et Affaires sociale au Parlement européen. Il a pour ambition d'organiser l'aide alimentaire tout en tenant compte des exigences et des défis d'aujourd'hui et de demain que ce soit la lutte anti gaspillage alimentaire ou la préservation de la santé des citoyens.

Le danger, c'est demain !

Les efforts demeurent cependant insuffisants ! Il reste des zones d'ombres inquiétantes, faisant **craindre que le dispositif créé ne puisse être mobilisé efficacement**, et que chaque Etat et association soient laissés seuls pour répondre à l'accroissement de la précarité. Nous souhaitons rappeler ici que :

- **Le FEAD doit disposer de moyens suffisants**, car malgré la proposition de la Commission Emploi et affaires sociales de le maintenir à un niveau de 3,5 milliards d'euros, il reste pour l'instant doté d'un budget de 2,5 milliards dans le cadre financier pluriannuel 2014-2020, là où 4,75 milliards d'euros seraient à peine suffisants !
- **Le FEAD doit soutenir l'aide alimentaire en priorité** : c'est un besoin vital et le point d'entrée privilégié vers un accompagnement global des personnes aidées.
- **Le FEAD doit être novateur, unique et indépendant** d'autres dispositifs qui lui sont complémentaires tels que le FSE: c'est le moyen de soutenir les personnes les plus fragiles et éloignées de l'insertion.
- **Le FEAD ne doit pas alourdir les contraintes administratives qui pèsent sur les associations composées de bénévoles de terrain** : c'est en tenant compte des associations qui gèrent l'aide alimentaire efficacement depuis plus de 25 ans qu'il sera efficace.

Voici la feuille de route collective qui nous sépare d'un fonds européen qui soutient nos concitoyens les plus démunis. Si nous sommes convaincus que les parlementaires européens feront à nouveau entendre leurs voix, c'est aux Etats membres de prendre leur responsabilité devant leurs citoyens : tant sur le budget que sur une viabilité réelle et quotidienne du fonds.

Nous vous appelons donc, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat à vous assurer que ce fonds puisse répondre à l'exigence historique de solidarité européenne, basé sur l'échange et la cohésion des peuples. Il est encore temps de prendre des décisions qui soient à la hauteur de l'Europe, d'une Europe de la paix et de la cohésion des populations, et préservée de la faim.

Alain SEUGÉ, président de la **Fédération Française des Banques Alimentaires**
 Jean François MATTEI, président de la **Croix Rouge française**
 Olivier BERTHE, président des **Restaurants du Cœur**
 Julien LAUPRETRE, président du **Secours populaire français**

CONTACTS PRESSE

Banques Alimentaires

Laurence Champier- Solène Job- 01 49 08 04 70 - laurence.champier@banquealimentaire.org

Croix-Rouge française

Christèle Lambert-Côme 01 44 43 12 07 / 06 07 34 99 29 - christele.lambert-come@croix-rouge.fr

Restos du Cœur

Maya Paumelle – Agathe Revol - 01 53 32 23 14 / 40 - communication@restosducoeur.org

Secours populaire français

Karine Vauloup 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 - karine.vauloup@secourspopulaire.fr